



- **Secteur : Fabrication Mécanique**
- **Filière : Gestion de la Maintenance Industrielle**
- **Formation Qualifiante**

1. Description générale du métier

Le responsable de la Gestion de la Maintenance Industrielle est un professionnel chargé d'assurer la gestion de l'ensemble des travaux de maintenance d'un bien au sein d'une entreprise.

2. Profil de la formation

A l'issue de la formation, le formé sera en mesure d'exécuter les opérations et les activités suivantes :

- Etablir comme base de son organisation, un état préalable des lieux destiné à sérier les temps d'intervention préventive (contrôle et actions correctives) ;
- Respecter ses objectifs en matière d'augmentation de la disponibilité et de la performance des matériels en veillant à l'amélioration de la productivité de son service, en recherchant les causes de défaillances itératives pour proposer des améliorations : « offre technique » de modification de parties d'installations ou de méthodes.
- Superviser la bonne tenue des systèmes documentaires relationnels, techniques et statistiques, notamment dans le cas d'un service maintenance ayant ou visant une certification ISO.
- Gérer son budget et sa capacité d'investissements en matériels de maintenance, matériels d'investigation, capacités informatiques, formations, recrutements ;
- Rédiger des cahiers des charges, veiller à leur application, négocier les contrats dans les cas de sous-traitance ;
- Justifier la rentabilité financière de son service en utilisant des méthodes de chiffrage et des ratios propres à la maintenance (théorisation en cours de développement) ;
- Effectuer ou superviser le calcul de coût des projets pour permettre de choisir la solution la plus rentable.
- Diriger et motiver différents services et équipes (ordonnancement, intervention, spécialistes) propres à chaque site ou atelier d'un site ;
- Veiller au niveau de compétence de ses équipes ;
- Planifier les opérations préventives, organiser la réaction aux urgences et trancher entre les urgences ;
- Veiller à la bonne exécution des travaux des éventuels sous-traitants ;
- Manifester des capacités d'écoute, de négociation et de diplomatie dans ses rapports avec la production ou avec le client, s'il travaille pour une société prestataire ;
- Organiser et accompagner la prise en charge de la maintenance de 1er niveau par les opérateurs de production : « TPM » (total productivité maintenance) ; « auto maintenance » ;
- Veiller à la sécurité de son personnel, conformément au droit du travail.

3. Conditions d'admission :

Peuvent être candidats à la formation qualifiante « Gestion de la Maintenance Industrielle », les titulaires d'un diplôme de Technicien Spécialisé des formations du secteur Industriel.

- Les qualités et aptitudes que le candidat doit posséder pour l'accès à cette formation sont :
 - Sens de responsabilité, de l'organisation et de la discipline ;
 - Esprit d'autonomie, d'analyse, de créativité et d'initiative;



- Maîtrise de soi, motivation pour la technologie et ambition pour la promotion professionnelle ;
 - Sens de la sécurité ;
 - Esprit d'équipe.
- Mode de sélection des candidats à la formation :
- Remplissage du dossier d'orientation ;
 - Etude de dossier et entretien après présélection.

4. Programme de la formation

Le programme de formation est étalé sur **1070 heures** dont un mois et demi de stage technique

N° Module	Modules	Total
M01	Communication professionnelle	55
M02	Anglais professionnel	55
M03	Management et Organisation de la Maintenance	130
M04	Maintenance Préventive Systématique	80
M05	Maintenance Préventive Conditionnelle	100
M06	Maintenance Curative / Maintenance Améliorative	140
M07	Maintenance Productive Totale (TPM)	30
M08	Gestion de Stock Maintenance	35
M09	Optimisation des coûts et gestion des performances	50
M10	Normalisation et réglementation de la maintenance	40
M11	Externalisation de la maintenance	30
M12	Qualité et Certification	35
M13	Mettre en œuvre une GMAO	50
M14	Stage en entreprise	240
TOTAL		1070

5. Evaluation de la formation

Au cours de la formation, les modules sont évalués par des contrôles continus et des évaluations de fin de modules.

A la fin de la formation, un examen de fin de formation est organisé et à l'issue duquel une attestation de réussite est délivrée aux participants admis aux examens.

6. Perspectives professionnelles

Le Technicien Spécialisé, ayant suivi avec réussite cette formation, est amené à exercer dans un service maintenance de toute entreprise :

- Industrielle
- Agro-alimentaire
- Chimie-Parachimie